

L'entraide en institution socio-éducative



© Highwaystarz / Fotolia

Elle favorise l'autonomie et la participation sociale. Pourtant, l'entraide a parfois des effets indésirables. Des situations concrètes ont été analysées et un outil de formation a été développé dans le cadre d'une recherche-action.

Par **Jenny Ros**, docteure en psychologie de l'Université de Lausanne, et **Michèle Grossen**, professeure ordinaire à l'Institut de psychologie de l'Université de Lausanne

Ce texte rend compte d'une recherche-action sur l'entraide conduite à partir d'un cadre théorique inspiré de la psychologie socioculturelle (par ex. Bruner, 2000 ; Clot, 2001) [1]. Menée à la demande de deux responsables socio-éducatifs d'une institution pour personnes en situation de handicap mental [2], cette recherche (Ros & Grossen, 2016) a eu pour but de promouvoir l'entraide entre résidents et de susciter chez les accompagnants éducatifs une réflexion sur les pratiques éducatives favorisant le développement de l'autonomie et de la participation sociale des personnes en situation de handicap mental (Gagnier & Lachappelle, 2002).

Composé de sept accompagnants volontaires (six femmes et un homme), un groupe de travail s'est réuni pendant un an à raison d'une réunion mensuelle de deux heures trente. La démarche a compris quatre étapes : (1) explicitation des buts du groupe de travail et définition provisoire de la notion d'entraide, en l'occurrence : L'entraide désigne l'aide que les personnes résidant en foyer socio-éducatif se fournissent spontanément sans l'intervention d'un accompagnant ou autre tiers ; (2) récolte et analyse d'exemples d'entraide recueillis par les accompagnants membres du groupe de travail ; (3) construction d'un outil de formation professionnelle (« L'Entraide ») visant à diffuser les acquis de ce travail dans l'institution ; (4) proposition d'un modèle théorique de l'entraide réalisé à partir des observations de terrain.

Sont présentés dans cet article quelques résultats issus de l'analyse des exemples d'entraide collectés, puis l'outil de formation réalisé et enfin quelques éléments du modèle théorique de l'entraide proposé.

1. L'entraide : une notion complexe

Si, à première vue, une définition provisoire de l'entraide semble aisée, l'analyse des exemples collectés montre que l'entraide prend des formes complexes et variées. Elle peut être :

- spontanée ou sollicitée ;
- dirigée sur un groupe (exemple : un résident va chercher le courrier des autres résidents à la poste) ou sur un individu (exemple : un résident en aide un autre à chercher ses pantoufles) ;
- ponctuelle (exemple : un résident, voyant qu'un autre résident n'arrive pas à attacher ses lacets, l'aide à le faire) ou ritualisée (exemple : un résident prépare le café tous les matins aux autres résidents) ;
- unidirectionnelle (exemple : un résident en aide un autre à marcher sur la glace) ou mutuelle (exemple : deux résidents se prêtent des DVD).

La mise en évidence de cette diversité permet alors de dégager trois résultats principaux. Tout d'abord, l'entraide peut produire des effets inattendus, voire indésirables. Ainsi, l'entraide ne suscite pas nécessairement l'autonomie du résident et ne repose pas toujours sur une relation symétrique. L'entraide ritualisée (telle que préparer le café tous les matins) peut par exemple priver les autres résidents d'une activité et placer la personne aidante en position de pouvoir. Elle peut aussi limiter l'autonomie de l'aidant qui, en se liant à une tâche, n'a plus la possibilité de s'en détacher ou de développer ses compétences dans d'autres tâches.

Ensuite, l'entraide porte sur des tâches très variées qui requièrent différentes capacités (cognitives, motrices, relationnelles) et reposent sur des formes de réciprocité et d'empathie plus ou moins complexes. Elle peut ainsi valoriser la personne aidante mais aussi menacer son estime de soi (lorsque, par exemple, la personne se sent dépassée par la difficulté). Elle peut aussi mettre les personnes (aidante ou aidée) en danger, empiéter sur l'intimité de la personne aidée (par exemple quand un résident en aide un autre à remonter sa braguette) ou la placer en situation de dépendance (lorsqu'un résident agit toujours à la place d'un autre). La question est donc : quand et comment intervenir pour encourager ou empêcher l'entraide ?

Enfin, l'entraide n'est pas seulement un comportement individuel mais s'inscrit dans une situation d'entraide qui reconfigure les rôles respectifs des résidents et accompagnants. En effet, pour susciter l'entraide, l'accompagnant doit parfois déléguer certaines tâches qui lui incombent, ce qui peut aller de pair avec une prise de risque. Quelle latitude laisser au résident pour qu'il teste ses compétences sans danger ? Quant au rôle du résident, il est lui aussi reconfiguré puisqu'en assumant de nouvelles tâches, le résident sort du confort de certaines routines et se met à l'épreuve.

D'un point de vue pratique, ces éléments montrent que l'entraide n'est pas toujours souhaitable ou bénéfique. Chaque situation comporte, on l'a vu, ses spécificités et inattendus. Il est par conséquent peu utile de donner des conseils pratiques aux accompagnants. On peut en revanche leur fournir les moyens d'analyser ces situations pour y faire face. C'est dans cet esprit qu'un outil de formation se présentant sous la forme d'une boîte intitulée « L'Entraide » a été développé.

2. Un outil d'intervention pour penser les situations d'entraide

Cet outil de formation a pour but général de permettre aux participants de repérer et analyser des situations d'entraide dans leurs pratiques professionnelles. Il s'utilise soit de manière autogérée par des accompagnants socio-éducatifs, soit dans le cadre d'un atelier de formation conduit par un accompagnant qui prend le rôle d'animateur ou par un formateur externe. Les participants (en principe limités à douze) sont répartis en groupes de trois réunissant si possible des accompagnants de différentes équipes éducatives afin de favoriser l'échange de points de vue.

La boîte contient trois activités et un document qui synthétise les résultats du groupe de travail et propose une conceptualisation de l'entraide.

La première activité (Exemples de situations d'entraide) vise à aider les accompagnants à réfléchir à la variété des situations d'entraide rencontrées. Vingt exemples de situations d'entraide tirés du matériel recueilli dans le groupe de travail et présentés chacun sur une carte sont donnés aux participants avec la consigne de les classer selon des critères à expliciter, puis, une fois le classement effectué, de répondre à une série de questions dont la particularité est qu'elles identifient différentes formes d'entraide.

La deuxième activité (Les saynètes) a pour but d'amener les participants à repérer et analyser des situations d'entraide susceptibles ou non de développer l'autonomie. Elle comprend trois cartes qui présentent, au recto, une situation complexe suivie d'une série de questions et, au verso, des pistes de réflexion qui avaient été proposées par les accompagnants du groupe de travail.

La troisième activité (Les situations de développement potentiel de l'entraide) vise, quant à elle, à susciter la réflexion sur les moyens de développer l'entraide. Quatre cartes présentent chacune la réaction d'un accompagnant dans une situation d'entraide. La consigne invite les participants à trouver des situations similaires dans leur pratique et à discuter de la manière dont ils s'y prendraient pour encourager et développer l'entraide.

A la fin de ces trois activités, les groupes sont réunis pour une discussion générale et confrontent leurs réflexions. La durée de passation est de deux heures trente pour trois sous-groupes de quatre personnes.

D'abord bricolée, puis fabriquée dans les ateliers protégés de l'institution, la boîte « L'Entraide » a été testée auprès d'un groupe d'accompagnants n'ayant pas fait partie du groupe de travail, puis appliquée dans le cadre deux demi-journées de formation.

3. Vers un modèle pour identifier et analyser l'entraide en contexte

Cette recherche a permis de proposer un modèle dit « situé » de l'entraide (Ros & Grossen, 2016). Ce modèle propose huit éléments de définition. Ils montrent que l'entraide est à la fois une situation de relations interpersonnelles (niveau micro-social), une situation cadrée par une politique d'établissement et certaines valeurs et représentations développées dans l'institution (niveau meso-social) et une situation inscrite dans un champ social plus large (niveau macro-social) qui comprend notamment les représentations sociales du handicap et les politiques publiques en matière de prise en charge des personnes en situation de handicap mental.

L'ensemble de la démarche présentée montre ainsi comment tirer parti des pratiques quotidiennes des accompagnants pour leur permettre d'entrer dans une posture réflexive et faire face à l'unicité de toute situation d'entraide.

[1] Références

- Bruner, J. S. (2000). Cultures et modes de pensée : l'esprit humain dans ses œuvres. Paris, France : Retz.
- Clot, Y. (2001). Psychopathologie du travail et clinique de l'activité. *Education Permanente*, 146(1), 35-49.
- Gagnier, J.-P., & Lachapelle, R. (Eds.) (2002). Pratiques émergentes en déficience intellectuelle : participation plurielle et nouveaux rapports. Sainte-Foy, Canada : Presses de l'Université du Québec.
- Ros, J., & Grossen, M. (2016). L'entraide en institution pour personnes en situation de handicap mental : d'une recherche-action à un modèle d'analyse. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 110 (2), 137-158.

[2] Remerciements

Cette recherche a été menée à la Cité du Genévrier à Saint-Légier (Suisse) (Fondation Eben-Hézer), à l'initiative de M. Lucien Panchaud et Mme Marielle Jacquier, respectivement responsable du secteur hébergement et responsable

du centre de compétences « Au Fil du Temps ». Y ont participé : Priska Andenmatten de Guio, Anne-Claude Barral, Philippe Buchard, Justine Henry, Raymonde Juriens et Nathalie Theoduloz. Que toutes ces personnes soient chaleureusement remerciées. La boîte « L'Entraide » a été fabriquée par les ateliers de la Cité du Genévrier et ceux de la Fondation Eben Hézer de Lausanne.